

AVASCOPE

Association Volontaire des Actionnaires Salariés et Anciens Salariés
du Groupe TOTAL

Bulletin de Liaison

EDITORIAL

n° 45 Avril 2005

RESULTATS 2004 DE TOTAL AU PLUS HAUT NIVEAU HISTORIQUE ! BRAVO ! DISTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES !!

Réjouissons nous et saluons la performance de ceux qui ont contribué à ces résultats historiques du "champion industriel" Total ! cf article du Président Desmarest, Le Monde du 2 avril. Le résultat net de Total est de 9 milliards d'euros (11,2 G\$) soit +23%. Le bénéfice net par action est de 14,7 € (18,3 \$) soit +27%. La proposition de dividende à l'AG de mai sera de 5,40 € en hausse de 15%, soit 37% du bénéfice net (page 2). La politique de distribution de Total "consiste à payer un dividende représentant à moyen terme 50 % du bénéfice net par action", alors patientons !

- **En 10 ans, Total est devenu une major !** En 1995 Total réalisait un chiffre d'affaire de 20 milliards d'euros pour un résultat net de 1,1 milliard d'€. En 2000 le CA de TotalFinaElf était de 115 G€ et le résultat net de 7,6 G€. En 2004 dans un contexte très favorable au secteur pétrolier, Total réalise un CA de 122 G€ et un résultat net de 9,1 G€. Total est ainsi devenu la 5^{ème} major incontestée des compagnies pétrolières privées !

- **Quoi faire des 85 milliards de dollars (65 G€) de profit pour les 5 majors ?**

Les 5 majors ont engrangé 85 G\$ de profit en 2004: ExxonMobil (25,3), Shell (18,5), BP (16,2), Chevron Texaco (13,3) et Total (11,2). Le débat est périodiquement relancé sur la meilleure utilisation de ces profits entre l'investissement, le rachat d'actions et les dividendes.

Les compagnies ont annoncé de fortes hausses de leurs **investissements** et c'est tant mieux – Shell compte passer à 15 G\$ cette année, et Total à 12 G\$ (contre 9 G\$ en 2003) dont 70% pour l'amont. Car les majors extraient davantage d'hydrocarbures qu'elles n'en découvrent, sauf Total qui a un taux de 120% de renouvellement des réserves (environ 12 ans de prouvées et 20 ans avec les probables). Rappelons que les 5 majors possèdent 15% des réserves et produisent 15% du global. Bien qu'elles possèdent 80% des réserves, les compagnies nationales investissent trop peu et sont encore réticentes à s'associer avec les autres compagnies. L'investissement mondial reste insuffisant pour répondre à la demande future si l'on en croit l'AIE (voir article en page 2). La situation inquiète l'AIE ; lors de son assemblée du mois prochain l'agence doit d'ailleurs proposer des mesures destinées à calmer la demande : un couloir à covoiturage et une limitation à 90 km/h sur les autoroutes, abaisser les tarifs du transport public, promouvoir le travail à domicile et raccourcir la semaine de travail !

- **30 milliards de dollars dépensés dans les rachats d'actions...**

En 2004 les majors ont dépensé 30,2 G\$ en rachats d'actions. C'est devenu un réflexe persistant des pétroliers : ExxonMobil (9,9), Shell (3), BP(13,7), et Total (3,5). Le rythme de rachats de Total est presque bi mensuel soit environ 10 millions d'€/jour. Total a racheté 3,5 G€ en 2004 puis les a détruites en novembre, la valeur des 3,6% de l'actionnariat salarié actuel !

Cette démarche contribue-t-elle au développement durable du secteur pétrolier ? Pas évident, car elle se fait au détriment de l'investissement. Est-elle profitable aux actionnaires ? On peut encore s'interroger ! En 2000 la capitalisation boursière de Total était de 117 G€, elle est passée à 113 G€ fin 2004 malgré le boom des prix du pétrole (voir article page 5). L'action Total est autour de 180 €, valeur déjà atteinte en septembre 2000 ! Elle semble plus évoluer avec le prix du baril qu'avec le rachat d'actions.

- **Distribution d'actions gratuites et un objectif 7% du capital détenu par les salariés en 2007**

Ce n'est pas un gag, c'est la loi de Finances 2005 qui autorise les entreprises à distribuer des actions gratuites. Le Premier Ministre l'a rappelé le 23 mars lors de sa proposition de déblocage dans l'année de la Participation : il a aussi annoncé une réforme d'ici l'été pour un meilleur partage des profits des entreprises avec les salariés.

Actuellement la part des salariés dans le capital de Total est de 3,6 % alors qu'elle est de 8,5% à la SG, de 14% à Air France et de 25% chez Eiffage. Soyons ambitieux et fixons un objectif 7% du capital détenu par les salariés à l'horizon 2007. Les salariés de l'Entreprise en seront d'autant plus socialement responsables !

J-R Marabelle, *Président de l'AVAS*

SOMMAIRE du N° 45

Edition par e-mail et tirage papier réservée aux seuls *Adhérents et Sympathisants*

- p. 2 : Evolution du dividende
- p. 2 : Un paysage pétrolier en constante mutation
- p. 4 : Propositions de la FAS : « Actionnariat Salarié 2005 »
- p. 5 : Que faire de tant d'argent ?
- p. 6 : Extraits de presse
- p. 8 : Plan Climat : Mise en œuvre des quotas CO₂ en France.

AVAS -Immeuble Le Linéa - Bureau 323, la Défense 9
1 rue du Général Leclerc, 92047 Paris la Défense Cedex -
☎ 01 41 35 92 21 / 01 41 35 92 75 ♦ Fax : 01 41 35 35 04

Association régie par la loi du 1° juillet 1901
Déclarée le 13/10/1986. Modifié la 17/11/1999
e-mail : avas@total.com

ÉVOLUTION DU DIVIDENDE

Politique de distribution

La politique de distribution consiste à payer un dividende représentant à moyen terme 50 % du bénéfice net par action, hors éléments non récurrents.

Acompte sur dividende

Conformément à la nouvelle politique de distribution annoncée à l'Assemblée Générale du 14 mai 2004, il sera versé au quatrième trimestre de chaque année un acompte sur dividende qui sera, sauf circonstance exceptionnelle, égal à environ 50 % du dividende de l'exercice antérieur.

Le Conseil d'administration du 9 novembre 2004, après avoir arrêté les comptes, a décidé de fixer à 2,40 euros le montant de l'acompte sur dividende au titre de l'exercice 2004 mis en paiement le 24 novembre 2004. A ce montant s'est ajouté l'avoir fiscal selon les conditions en vigueur.

Historique des dividendes versés

	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
Dividende brut par action **	6,60	7,05	6,15	5,70	4,95	3,525	3,00	2,97
Dividende net	5,40*	4,70	4,10	3,80	3,30	2,35	2,00	1,98
Avoir fiscal **	1,20**	2,35	2,05	1,90	1,65	1,175	1,00	0,99

* Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du 17 mai 2005. Ce montant comprend l'acompte de 2,40 euros par action, à valoir sur le dividende au titre de 2004, qui a été mis en paiement le 24 novembre 2004.

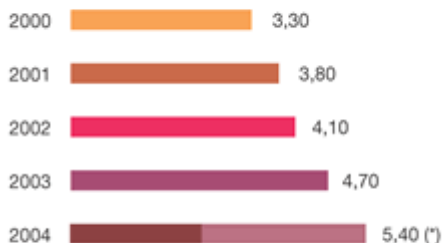
** Sur la base d'un avoir fiscal de 50% sur les dividendes mis en paiement avant le 1er janvier 2005, date d'entrée en vigueur pour les personnes physiques de la suppression de l'avoir fiscal par la loi de Finances pour 2004. Pour les autres actionnaires, l'avoir fiscal a été supprimé par ladite loi à compter du 1er janvier 2004.

Évolution du dividende par action

Au titre de l'exercice 2004, TOTAL souhaite voir progresser le montant du dividende en proposant à l'Assemblée Générale des actionnaires un dividende total de 5,40 euros par action (dont un solde de 3 euros par action qui serait mis en paiement le 24 mai 2005), en hausse de 15 % par rapport à l'année précédente. Sur les quatre dernières années, cette hausse s'élève à 64 %.

Dividende net par action : + 64 % en quatre ans

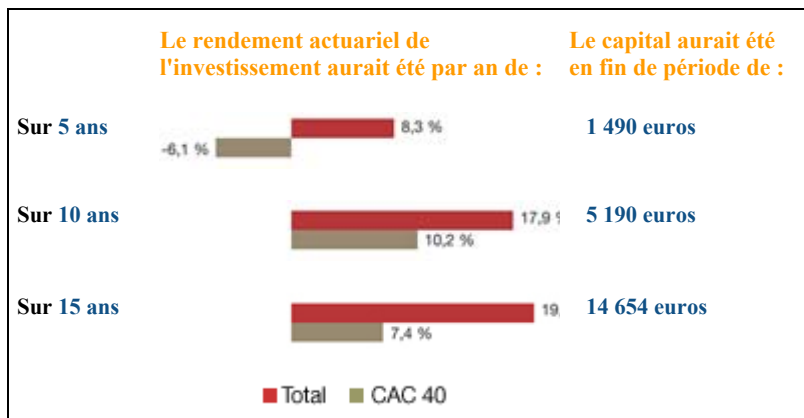
(en euros)



2,40 €/action : acompte payé le 24 novembre 2004
3 €/action : solde payé le 24 mai 2005 (*)

(*) Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du 17 mai 2005

Rendement : 17,9 % par an sur 10 ans



Source : www.total.com

UN PAYSAGE PETROLIER EN CONSTANTE MUTATION

Le dernier rapport de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), World Energy Outlook 2004, souffle le chaud et le froid dans la présentation de ses scénarios pétroliers à l'horizon 2030. D'un côté on lit : « Les ressources en combustibles fossiles ne sont, bien entendu, pas illimitées, mais nous sommes loin de les avoir épuisées ». Le rapport, qui envisage une croissance de la demande pétrolière de 1,6% par an, soit 120 Mbj en 2030 -contre moins de 80 Mbj en 2004-, estime que le pic de la production ne devrait pas être atteint avant 2030, des perspectives que l'on ne peut s'empêcher de penser bien optimistes. Ne faut-il pas, comme le rappelait le Président Desmaret au journées Pétrole l'AFTP le 21 octobre dernier « mettre en service chaque année de nouvelles capacités de la production de pétrole et de gaz représentant désormais 7 à 8 millions de bep par jour », pour compenser le déclin des champs et faire face à la demande.

D'un autre côté, l'AIE tempère ce scénario, dit de référence, par de sérieuses réserves sur la possibilité de réunir les investissements nécessaires. Ceux-ci se révèlent, en effet, particulièrement importants : de l'ordre de 3000 milliards de dollars (3000 G\$) d'ici à 2030 pour l'ensemble exploration-production, transport et raffinage, soit un montant annuel de quelque 110 G\$, auxquels il faut ajouter des sommes du même ordre de grandeur pour l'exploitation du gaz. Aussi le rapport n'hésite pas à entrevoir : « un panorama préoccupant de l'évolution du système énergétique mondial d'ici 2030.

On peut aussi penser, même en étant très optimiste sur les réserves, qu'à court-moyen terme, le problème est moins l'existence des ressources que la traduction de celles-ci en flux de production, et cela tant pour des raisons géologiques que du fait des difficultés d'investissement et divers autres problèmes politico-financiers. Mais voyons d'abord quelques tendances actuelles de l'exploration-production.

La situation actuelle de l'EP dans le monde peut se caractériser par une certaine concentration sur trois grands objectifs : le développement de découvertes déjà réalisés et souvent en exploitation, la mer profonde et les huiles extra-lourdes.

Sur le premier point, une récente étude d'IHS portant sur les dépenses de l'EP des dix premières sociétés occidentales entre 1998 et 2003, montre un déséquilibre entre développement et exploration, les investissements des premiers présentant une croissance de 43%, tandis que ceux de l'exploration enregistraient un fléchissement de 27%. En conséquence l'exploration n'apporte que 7 Gb de découvertes nouvelles, pour une extraction dans le même temps de 10 Gb. Ce sont ainsi les travaux de développement qui ont compensé ce déséquilibre, permettant une augmentation globale des réserves de 1% par an. (Petroleum Economist, nov 2004, 36-37).

On ne saurait négliger les importantes réserves prouvées et restant à découvrir à terre dans un certain nombre de pays, tout particulièrement au Moyen-Orient, et en moindre quantité, en Russie et au Nord de la Mer Caspienne, tous pays qui ne manifestent pas toujours pour autant une volonté d'ouverture à la hauteur de leurs ressources. Et les partenariats nécessaires à ces exploitations tardent trop souvent à se concevoir et à se réaliser.

Les off shores profonds attirent les explorateurs, et pas seulement les majors, en raison des succès obtenus : 65% des découvertes significatives réalisées en 2003 l'ont été par des profondeurs d'eau supérieures à 1000 m. Depuis 1996, les découvertes moyennes par wildcat ont été de 50 Mboe en mer profonde, et seulement de 15 Mboe à terre, même en prenant en compte KASHAGAN. (WO. Nov.2004, 69-73) des résultats, pour les premiers souvent au delà des espérances initiales, au moins sur les marges péri-Atlantiques.

De telles exploitations en mer profonde se caractérisent par des rythmes de production élevés, de l'ordre de 10% des réserves par an, et, en retour, par des durées de vie des gisements relativement brèves. Certains auteurs estiment ainsi que l'exploitation des trois grandes zones du Brésil, du Golfe du Mexique, et du Golfe de Guinée (au sens large) verraient leur production culminer dès la fin des années 2010 (Oil and Gas J 26/07/2004). Sans doute y a-t-il d'autres off shores profonds appelés à assurer le relais, notamment dans l'Asie du Sud et au large de l'Égypte, avec cependant une tendance à une prédominance de gaz.

Un troisième pôle d'intérêt est représenté par les vastes accumulations d'huiles extra lourdes et de sables bitumineux du Venezuela et du Canada sans oublier celles de Russie et de Chine notamment. Dans ces opération l'exploitation se fait à un rythme lent, de l'ordre de 1% des réserves par an, mais avec l'avantage de se poursuivre, en principe sur des durées de plusieurs décennies. En ce domaine comme en d'autres, les opérateurs commencent par les secteurs les plus accessibles et les plus rentables, en comptant sur les progrès des technologies pour exploiter le reste des accumulation.

Les conséquences de cette situation concernant les domaines miniers sont évidentes ; avec une raréfaction des nouvelles opportunités et un raccourcissement de la durée des contrats. D'où une concurrence toujours plus vive entre les différents compétiteurs. Les majors se trouvent de plus en plus souvent en concurrence, d'un côté avec des Indépendants, toujours plus nombreux, plus agressifs, et pour certains proches des majors, qui n'hésitent pas à se lancer dans les off shores profonds, de l'autre par des sociétés nationales de pays en voie de développement, notamment chinoises et indiennes, qui semblent parfois bénéficier d'une certaine faveur auprès de pays comme l'Iran. Une situation qui ne peut qu'amener à élargir leurs partenariats.

L'industrie pétrolière, et tout particulièrement son secteur amont, est actuellement soumis à diverses contraintes qui tendent à étaler dans le temps un certain nombre de projets et à faire fléchir les scénarios de production, au point de reculer quelque peu le « pic » de production.

On peut noter ainsi d'un côté, certaines contraintes physiques et géologiques qui tentent à freiner la traduction des réserves en flux de production, en particulier dans le cas des huiles extra-lourdes et des bitumes, dont la part est en progression, sans pour autant devenir majoritaire. Ces retards risquent de s'ajouter en maintes occasions aux délais résultant de raisons politiques, administratives ou financières soulevées aussi bien par les pays hôtes que par les investisseurs.

Ces différentes obstructions sont souvent aggravées par certaines politiques financières plus soucieuses de rentabilité rapide et confortable des capitaux investis que par le développement à moyen-long terme de l'entreprise. Une telle conduite amène les dirigeants, à une sélection sévère des sujets nouveaux, ne retenant que des prospects « haut de gamme ». dans un monde où les possibilités de renouvellement de domaines miniers sont de plus en plus difficiles.

Certes, devant les prévisions des cours du brut formulées par les grands organismes internationaux, de l'OPEP à la BCE, qui tablent régulièrement sur des valeurs aux alentours de 40 \$ en 2005-2006 (Pétrostratégies 20/12/2004), les sociétés revoient les unes après les autres les bases d'évaluation économique de leurs nouveaux projets. Après ChevronTexaco, Total retient deux scénarios : l'un reposant sur l'hypothèse d'un baril à 30 \$ « qui favoriserait des projets à forte intensité capitalistique », l'autre basé sur un modeste prix de 20 \$ « où Total est le mieux placé par rapport à ses concurrents » selon les propos de son président. Comme on le sait celui qui saurait donner des prévisions quelque peu fiables sur les cours du brut n'est pas encore né...

Dans un climat de confrontation permanente entre les exigences des actionnaires et la mission d'assurer l'énergie du futur, comment ne pas craindre, un peu à l'image d'un principe de précautions mal compris, un rejet latent de la prise de risque ? Et pourtant en Exploration-Production, plus sans doute qu'en d'autres activités, le risque n'est-il pas l'une des clés du succès ?

A défaut de projet industriels présentant une rentabilité de haut niveau, il ne resterait plus, qu'a détruire ses propres actions. Comme d'aucuns le suggèrent : ne serait-il pas plus judicieux d'utiliser ce cash pour prendre de l'avance sur les concurrents ? (Enjeux déc. 2004)

On peut se demander, avec une partie de la presse « si la logique de rendement (ne) prend (pas) le pas sur la croissance externe » afin de préserver la rentabilité plutôt que d'investir dans des opérations ... au retour forcément plus aléatoire » (Figaro économique 03/09/2004)

Alain PERRODON

* * *

PROPOSITIONS DE LA FAS POUR DES EVOLUTIONS LEGISLATIVES : **« ACTIONNARIAT SALARIE 2005 »**

Rappelons que la FAS, Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés regroupe 25 associations (dont l'AVAS depuis sa création) de grandes entreprises. Elle représente environ 1 million d'actionnaires salariés.

Le nombre d'actionnaires salariés en France est évalué à 2 millions.

Sur les plans législatif et réglementaire, la FAS propose régulièrement les évolutions, que lui inspirent les associations. Elle répond également aux consultations des pouvoirs publics.

L'ensemble des propositions de la FAS : « Actionnariat Salarié 2005 » va dans le sens des préoccupations du Gouvernement, exprimées dans le Contrat 2005 du Premier Ministre.

La FAS a la volonté d'améliorer la gouvernance d'entreprise, de renforcer la responsabilisation des actionnaires salariés et d'augmenter l'efficacité de leurs représentants, afin de favoriser le développement des entreprises au profit de tous leurs intervenants. Son expérience lui montre que sur certains sujets, la loi pourrait être mieux appliquée.

La FAS a envoyé fin mars dans un document de 31 pages, une série de propositions aux services du premier ministre et du ministre du travail, mais également aux parlementaires avec qui le groupe de travail en a discuté.

L'AVASCOPE ne peut pas les reproduire mais le document pourra être e-mailé aux membres qui en feront la demande. Nous reviendrons sur certaines propositions de ce document.

La FAS y réaffirme les 5 principes :

- ◆ L'épargne salariale et les droits attachés aux titres détenus appartiennent aux porteurs salariés et anciens salariés.
- ◆ Les droits de l'actionnaire salarié ou ancien salarié sont identiques aux droits de tout autre actionnaire.
- ◆ Les actionnaires salariés ou anciens salariés peuvent exercer leurs droits de façon collective, suivant des modalités démocratiques, garanties par la Loi.
- ◆ Les actionnaires salariés et anciens salariés, détenant un pourcentage significatif du capital de l'entreprise sont en droit d'être présents au Conseil d'Administration de l'entreprise, tout comme de nombreux actionnaires importants, afin d'y représenter l'ensemble des actionnaires.
- ◆ Les actionnaires salariés et anciens salariés bénéficient de la liberté d'association pour exercer collectivement leurs droits.

Ses propositions sont regroupées en 8 chapitres :

- ◆ Les OPCVM d'Epargne salariale: constitution des conseils, droits, votes
- ◆ La définition de l'actionnariat salarié et de l'actionnaire salarié : proposition d'une définition légale
- ◆ Les administrateurs actionnaires salariés: élection, mandat, protection, formation
- ◆ L'actionnariat salarié direct: conseil
- ◆ La formation des actionnaires salariés: plan de formation, formation sur site intra et Internet
- ◆ Les associations d'actionnaires salariés: création, agrément, moyens de fonctionnement
- ◆ La bonne application de la loi et de la réglementation
- ◆ L'épargne salariale pour le secteur public

L'AVAS souhaiterait faire aboutir quelques propositions chez TOTAL, si elle parvient à créer un dialogue avec la DRHC.

www.fas.asso.fr

QUE FAIRE DE TANT D'ARGENT ?

Pour la cinquième année consécutive, le groupe TOTAL engrange des résultats exceptionnels.

Quand l'exceptionnel se reproduit ainsi sur la durée, on peut considérer qu'il devient la norme. L'excellence de ces résultats tient pour une large part à la **conjoncture** (hausse du baril, des marges du raffinage et de la pétrochimie), mais pas uniquement ; il est aussi le résultat des **synergies** liées au rapprochement des groupes TotalFina et Elf Aquitaine opéré en 1999 et aux impressionnants **gains de productivité** intervenus depuis lors.

Les résultats de 2004 battent tous les records établis depuis l'an 2000 :

Du coup, le cours de l'action se rapproche de ses plus hauts historiques de septembre 2000, aidé aussi en cela par un programme de rachat d'actions qui ne désempe pas, au rythme soutenu de 10 millions d'euros par jour calendaire, soit plus de 17 G€ (17 milliards d'euros) depuis que ce programme de rachat a été lancé !

	TotalFina	Elf Aquitaine	TotalFinaElf			Total	
	1999	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Chiffre d'affaires annuel (G€)	42	36	115	105	103	105	123
RESOP annuel (G€)	3	4	15	13	11	13	17
Nombre d'actions (millions)	350	277	740	706	687	649	635
Capitalisation (G€) en fin d'année	47	49	117	113	94	96	113

La capitalisation boursière du groupe avoisine à présent les 113 G€, comme à fin 2001 mais reste inférieure au plus haut historique des 139 G€ atteints en septembre 2000. Si l'action a bien retrouvé les mêmes niveaux de cours de cette époque (de l'ordre de 180 €), il y a cependant 100 millions d'actions en moins qui, à ce niveau de cours, représentent 18 milliards d'euros en moins que l'on peut aisément comparer au montant consacré au rachat d'actions. Quand on vous dit que le rachat d'actions appauvrit le groupe : en voilà une nouvelle démonstration !

Il est urgent que le Groupe cesse ses rachats d'actions et investisse plus et mieux.

Le problème n° 1, pour TOTAL, est de savoir que faire de cette manne qui envahit ses caisses, jour après jour, depuis maintenant 5 ans ! Priorité est donnée à l'investissement, mais celui-ci peine à absorber les liquidités disponibles. A l'image des autres compagnies pétrolières, le groupe semble pratiquer un malthusianisme d'investissement : les compagnies craindraient-elles que trop d'investissements conduisent à une surproduction et donc à une baisse des prix et des profits ? Seuls les projets les plus rentables sont retenus. En prenant des taux de rentabilité moins draconiens et des hypothèses de baril plus en phase avec les cours actuels et les perspectives à venir, il serait possible d'accroître les investissements et donc nos réserves, nos productions et nos activités. Ceci aurait, de plus, un effet bénéfique sur l'emploi et la croissance et améliorerait l'image d'un TOTAL, entreprise citoyenne !

Quand on ne sait comment investir, est-il sage de désinvestir ?

Il est des investissements qui, même s'ils ne rapportent pas autant qu'un bon puits de pétrole, assurent des rentabilités correctes sur le long terme. Rappelons par exemple que **Sanofi** fut créée par Elf Aquitaine pour assurer un relais financier aux importants revenus tirés de l'exploitation du gisement de Lacq. Par une série d'acquisitions, puis par une croissance tant interne qu'externe et le jeu de fusions réussies, cette entreprise est devenue Sanofi-Aventis, le 3^{ème} leader mondial de la pharmacie qui pèse 85 G€ en capitalisation boursière et distribue près de 2 milliards d'euros en dividendes. Plutôt que de vendre du Sanofi pour racheter du Total, ne valait-il pas mieux conserver intacte, voire accroître la participation de Total dans Sanofi, en utilisant ainsi les liquidités excédentaires disponibles ? D'autant qu'il y a une continuité logique du pétrole à la pharmacie en passant par la chimie.

De même, la création de la filiale **Arkema** pour conduire à un désinvestissement de la chimie pose interrogation. Que fera le groupe des sommes que dégagera la cession d'Arkema s'il ne sait déjà que faire de son argent ? Racheter encore un peu plus d'actions ? alors que certains fustigent, dès à présent, les « licenciements boursiers » que Total s'apprête à opérer dans le cadre de la restructuration d'Arkema avant sa mise en bourse !

TOTAL sera-t-il plus fort d'avoir cédé un ensemble d'activités assurées par près de 20 000 salariés dans 40 pays et représentant un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros ? Ne peut-on craindre une nouvelle baisse de sa capitalisation boursière et donc une fragilisation l'exposant à d'éventuels prédateurs ?

Si TOTAL manque d'idées pour utiliser son argent, nul doute que d'autres se chargeront d'en trouver !

La publication de résultats exceptionnels par plusieurs sociétés importantes, alors que les manifestations de mécontentement des salariés se multiplient, replace sur le devant de la scène la question du partage des résultats, des gains de productivité et des fruits de la croissance. Depuis plusieurs années, la pression s'accroît sur les salariés avec des contreparties qui vont se détériorant. L'insécurité sociale dans les entreprises se développe. Le travail se précarise, notamment pour les jeunes – qui ont beaucoup de mal à s'insérer dans la vie professionnelle – et pour les prestataires de service – trop souvent corvéables à merci et qui pour certains ne savent pas ce que c'est qu'une augmentation de salaire ! Dans le même temps, les 'retours à l'actionnaire' atteignent des sommets et la technostructure d'entreprise, dirigeants en tête, s'octroie toujours plus. TOTAL, par exemple, s'enorgueillit d'avoir 'retourné à l'actionnaire' 8,2% de sa capitalisation boursière en 2004 (pour moitié en dividendes et moitié en rachat d'actions). Ce 'retour à l'actionnaire' représente plus que les 6 milliards de la masse salariale du groupe. Est-il normal, pour une société donnée, que les revenus du capital l'emportent sur les revenus de ceux qui, par leur travail, font fructifier ce capital ?

Enfin, cette pléthore de ressources, que le groupe peine à utiliser autrement qu'en rachat d'actions, est très mal ressentie par ceux qui estiment – à tort ou à raison – subir un préjudice résultant des activités du groupe non encore réparé ou indemnisé ou souffrir d'attitudes jugées mesquines ou tatillonnes. C'est ainsi que l'on entend encore des doléances en ce sens, 5 ans après le naufrage de l'Erika et 3 ans après l'explosion d'AZF, au grand dam de l'image du groupe !

Il est urgent que le Groupe cesse ses rachats d'actions et investisse plus et mieux.

L'orientation d'investissement de ces dernières années privilégie les activités pétrolières, qui sont les plus rentables. Nous pensons que la politique actuelle de vente par appartements d'activités du groupe (encres, peintures, Sanofi, Arkema, ..), même si elle peut paraître bénéfique à court terme peut s'avérer dangereuse sur le long terme et fragilise le groupe. Nous réclamons le retour à une vraie politique industrielle, de nature à assurer le renouvellement des réserves et le maintien des productions sur la durée, mais aussi d'assurer un équilibre sur le long terme basé sur des activités complémentaires. Des efforts plus conséquents doivent aussi être fournis pour développer les activités liées aux autres types d'énergie et notamment celles susceptibles d'assurer le relais à terme des hydrocarbures : électricité, énergies renouvelables, voiture 'propre' et pourquoi pas la pile à combustible ou l'énergie nucléaire (des liens existent déjà avec AREVA). Financer la recherche, tant fondamentale qu'appliquée, nous paraît beaucoup plus porteur d'avenir et utile que d'opérer de stériles rachats d'actions !

Bernard BUTORI

* * *

EXTRAITS DE PRESSE

Agences de notation :

« Face au risque de crise énergétique, la priorité est moins la protection de l'environnement que la sécurité de nos approvisionnements. L'équipe Bush va tout faire pour rendre l'Amérique moins dépendante du pétrole provenant du Moyen-Orient. »

Michael Fumento, Hudson Institute L'Expansion n°692 – 12/2004

« ... c'est surtout au pétrole que les Chinois s'intéressent en Afrique. En 2003, la Chine est devenue le deuxième importateur de pétrole africain, après les Etats Unis et devant le Japon »

Courrier International 16-22/12/2004

« Dans l'état actuel des choses la stratégie américaine de contrôle des principales sources d'approvisionnement en pétrole de la planète n'est pas encore achevée. Sans doute faudrait-t-il encore deux ou trois ans. Une fois cette emprise établie, il est probable qu'elle fera l'aspect d'un jeu d'influence entre les Etats Unis et l'Union Européenne. Le développement pacifique du monde n'a donc peut-être que cinq ans devant lui. »

Ging Guancha Bao (Pekin) Courrier International 16-22/12/2004

« Les Occidentaux devront s'habituer à vivre avec un pétrole cher. Les risques géopolitiques n'ont pas disparu dans les pays producteurs, notamment au Nigeria, en Irak et en Arabie saoudite. Car **le prix du baril**, s'il ne descendra guère au-dessous de 40 dollars dans l'année à venir, ne devrait pas s'aventurer souvent au-delà de la barre des 50 dollars franchie cet automne... La flambée des cours n'a pas été provoquée par la politique des pays producteurs, Opep en tête, mais par la formidable augmentation des besoins. »

Emmanuel Lechypre L'Expansion n°693 – 01/2005

« Contrairement à ce qui se passait dans les années 70, le renchérissement du brut a un **impact bien plus** récessif qu'inflationniste. »

Jean-Pierre Petit, Bourse Exane L'Expansion n°693 – 01/2005

Distributions d'actions gratuites possibles dès le 1^{er} janvier 2005 :

Dès le début de l'année 2005, les entreprises françaises, qu'elles soient ou non cotées, pourront distribuer gratuitement des actions à leurs dirigeants et salariés. Cette disposition de la loi de finances 2005, adoptée définitivement le 22 décembre, est assortie d'un régime fiscal et social particulièrement accommodant : l'attribution gratuite d'actions, pourtant présentée comme un « outil de rémunération » des cadres dirigeants, n'est pas taxée comme un salaire.

Lorsque l'heureux bénéficiaire des titres décidera de les vendre, sa plus-value sera exonérée de cotisations sociales. Elle sera taxée pour partie à 30 % (de la valeur des actions au moment où elles lui sont données) et pour partie à 16 % (la différence entre le prix de cession et la valeur du titre au jour de l'acquisition). Le détenteur des actions ne devrait même pas avoir à « sortir de l'argent », puisqu'il pourra payer l'impôt sur les plus-values avec le produit de la cession des titres. Les actions données pourront être nouvelles (la distribution interviendra dans le cadre d'une augmentation de capital) ou déjà existantes (issues d'un programme de rachat d'actions par l'entreprise). Ce cadeau aux dirigeants des entreprises françaises est issu d'une proposition de loi de l'ex- premier ministre Edouard Balladur, déposée cet été au Parlement, qui vise à pallier la désaffection pour les plans de stock-options.

Cécile Ducourtieux, Le Monde 31/12/2004

Qui contrôle les entreprises ?

« ... en quelques années une nouvelle catégorie d'investisseurs est apparue : les fonds d'investissement privés, ce que les américains appellent le "private equity"... les fonds accélèrent la restructuration des entreprises... Mais les fonds mettent une pression colossale sur les résultats... les salariés ne savent plus très bien qui est le propriétaire, ni selon quel critère sont prises les décisions. Seule la performance compte... mais il ne faut pas s'étonner si les études montrent une baisse de motivation »

La Croix 14/12/2004

« La réalité, c'est que la **dictature de la Bourse** sur la gouvernance des entreprises est étroitement imbriquée avec la sophistication et la multiplication des produits financiers pour créer la dangereuse illusion d'une disparition des risques et d'une plus grande efficacité économique. »

L'Expansion n°692 – 12/2004

« Aujourd'hui les investisseurs exigent un rendement des capitaux nettement supérieur aux perspectives de croissance : de l'ordre de 12 % quand l'économie croît seulement de 3%... Un rééquilibrage est donc nécessaire... Aujourd'hui nous sommes entrés dans l'ère de la croissance durable, c. à d. une croissance respectueuse des ressources qu'elle consomme. »

L. Schweitzer Enjeux – 12/2004

« Nous pourrions investir plus, mais les opportunités manquent et nous devons à nos actionnaires de ne pas dégrader la qualité de notre portefeuille de projets. » (répond Thierry Desmarest... applaudi naguère pour son audace, le parton de Total pêcherait-il par excès de prudence ? »

Enjeux – 12/2004

Actionnariat salarié :

« Un thème qui revient souvent dans les propos des représentants d'actionnaires salariés. "Les syndicats ne se risquent pas à une volte face idéologique trop voyante, analyse le président d'une association, mais l'idée d'une OPA sur l'actionnariat salarié est dans l'air . Les postes aux conseils de surveillance des FCP les tentent fortement, sans parler des postes éventuels aux conseils d'administration. " Chargé de la protection sociale et de la vie économique à la CFDT, Gaby Bonnard va plus loin. "Les actionnaires sont devenus importants et le syndicalisme ne peut plus se situer simplement dans le cadre d'une confrontation manager-syndicat. Nous sommes prêts à nous impliquer dans l'actionnariat salarié pour le réorienter vers des fonds multi-entreprises. »

La Tribune 23/11/2004

Rachats d'actions:

« Depuis quatre ans, Total dépense 10 millions par jour en rachat d'actions. Le groupe a investi 16 milliards d'euros pour racheter 16 % de son capital sur la même période. Son président assure que le groupe dépensera en 2005 un peu moins que les 3,5 milliards d'euros investis en 2004. Une question demeure : cette politique, qui se fait au détriment de l'investissement, est-elle au moins profitable pour les actionnaires ? En 2000, juste après la fusion, la capitalisation boursière de Total s'élevait à 117 milliards d'euros. Aujourd'hui, en plein boom pétrolier, celle-ci s'élève à 110 milliards d'euros.

Mais le débat est relancé sur l'usage que font les compagnies de leurs méga profits. Selon une étude de Lehman Brothers, les Investissements du secteur dans l'exploration devraient s'élever à 177 milliards de dollars en 2005, soit une hausse de 5,7 % par rapport à 2004. En 2004, selon l'Institut français du pétrole (IFP), les investissements engagés, dans l'ensemble du monde (hors Chine et Russie), pour l'extraction et la production de pétrole avaient progressé de 10 %. On est loin des taux de croissance des bénéfices réalisés par les majors : + 26,1 % pour BP, + 48 % pour Shell, + 17,7 % chez ExxonMobil, + 23 % pour Total (le résultat le plus fort jamais réalisé en France), + 85 % pour ChevronTexaco (son meilleur résultat depuis sa création, il y a cent vingt-cinq ans). »

Le Monde 18/02/2005

Ces rachats d'actions destinés à booster les cours constituent certes une défense contre les OPA hostiles, mais ils sont aussi le double aveu que le management de l'entre-prise a échoué à valoriser son titre et qu'il est incapable de trouver des opportunités d'investissement plus rentables que cette opération d'ordre comptable.

Bref, plus les revenus du capital s'accroissent alors que ceux du travail stagnent, plus la rupture s'accen-tue entre les salariés et ceux qui touchent au capital, actionnaires et cadres dirigeants. Résultat : alors que les guerres se gagnent avec les sous-officiers (Napo-léon *dixit*), les cadres moyens des entreprises décro-chent de plus en plus ; ils ne se mettent pas en grève, mais se coupent psychologiquement du sommet de l'entreprise et se réfugient dans le confort factice des trente-cinq heures.

L'Expansion mars 2005 numéro 695

Agences de notation :

« ... les trois premières agences de notation dans le monde (Moody's, Standard&Poor's et Fitch) sont devenues les grandes gardiennes du capitalisme sans en assumer la responsabilité. »

The Washington Post, *Courrier International* 09-15/12/2004

A lire :

Guy Delher – "Chasseur d'or noir". Anecdotes d'un explorateur pétrolier 1960-1998. Ed. de Loubejac NOCTUA 2005.

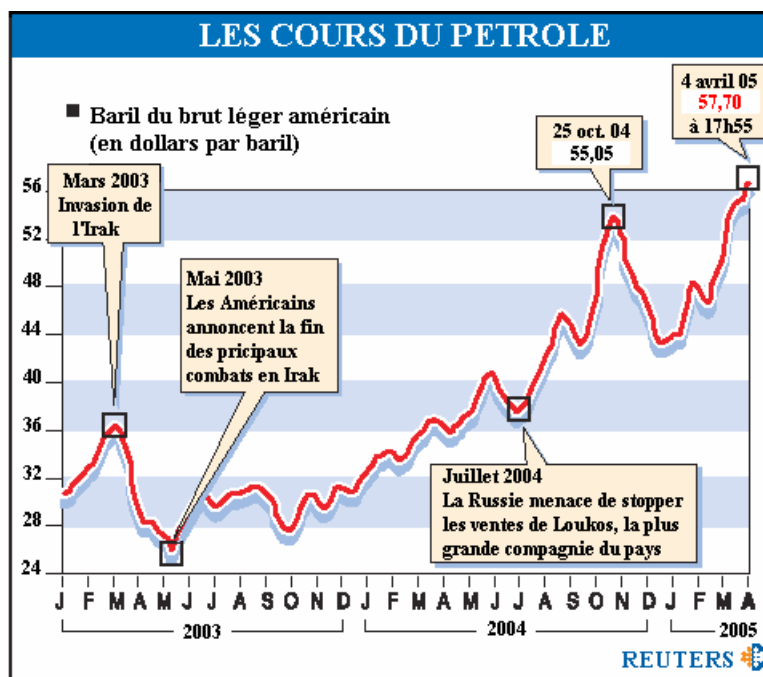
Se battre, gagner, et s'en réjouir

La désaffection de nos compatriotes pour leurs "champions" industriels est d'autant surprenante que ces entreprises sont admirées ailleurs dans le monde.

« ...Total rétribue ceux qui lui ont permis, en risquant leur épargne, de réaliser les investissements nécessaires à son développement. Et le groupe récompense, encourage et motive ses salariés qui contribue à sa réussite. Porté par une volonté d'innovation sociale, Total a développé une politique d'actionnariat salarié unique en France par son échelle. Avec 4 milliard d'euros en actions de l'entreprise, les salariés constituent le premier bloc d'actionnaires salariés de ce pays. Total affirme ainsi son choix : donner un sens collectif à sa croissance comme à son destin.

Quand bien même il serait dans l'air du temps de ne pas aimer ses "champions" industriels, il est de mon devoir de m'élever avec force contre ce paradoxe français. Je souhaite avoir donné ici quelques raison de partager avec vous la fierté d'avoir construit une entreprise nationale de rang mondial dans le domaine des hydrocarbures, considéré traditionnellement comme la chasse gardée des compagnies anglo-saxonnes. »

Thierry Desmarest *Le Monde* 2/04/2005



PLAN CLIMAT : MISE EN ŒUVRE DES QUOTAS CO₂ EN FRANCE

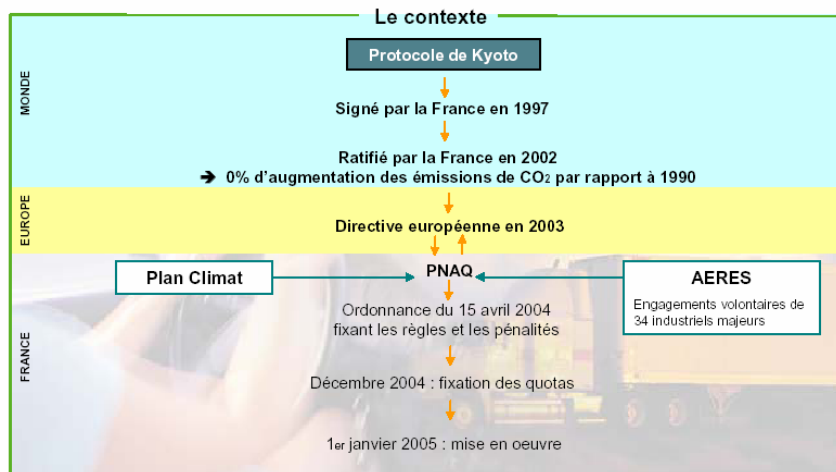
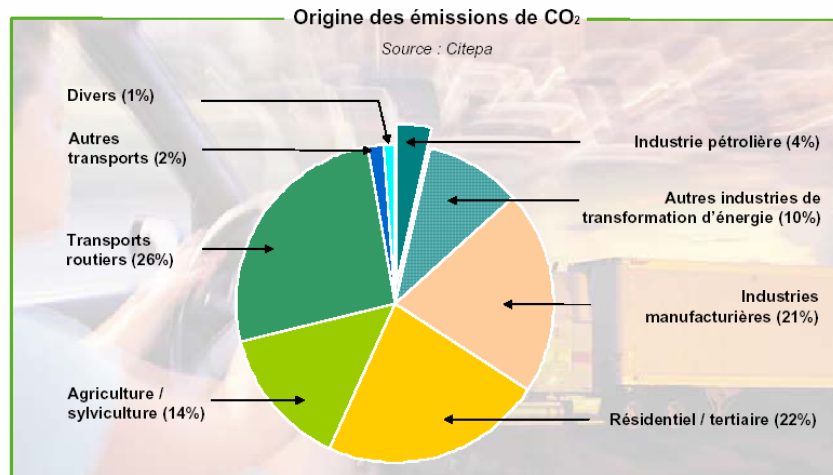
Le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a mis en œuvre le Plan National d'Allocation des Quotas CO₂ le 1^{er} janvier 2005. Ce plan ne s'applique qu'au secteur Industriel, plus facile à mobiliser.

Les émissions de CO₂ en France ont été de 492 Mt en 2003. Le secteur industriel s'est vu fixer un quota d'émission CO₂ de 67 Mt/an, pendant la période dite de "rodage" 2005/2007. Pour les 12 raffineries en France le quota est fixé à 19,36 Mt/an (leurs émissions CO₂ ont été de 18,3 Mt en 2003) ; A noter pourtant que les raffineries devront traiter un volume plus important de brut.

Les pénalités en cas de dépassement des quotas seront de 40 € / tonne pour 2005/2007 et de 100 € dès 2008. Sur le marché du CO₂ la tonne s'échange aujourd'hui à 8 €.

En Europe le volume d'émission de Total est d'environ 30 Mt CO₂. Les émissions seront vérifiées par des bureaux de vérification privées. La complexité du système à mettre en place paraît énorme d'où la période de 3 ans pour se préparer à 2008/2012, période d'application réelle du protocole de Kyoto.

En 2008 au niveau mondial devront être opérationnels, les comptabilités et le cours d'échange des quotas CO₂.



Source UFIP fév. 2005

BULLETIN D'ADHESION ou de RENEUVELLEMENT D'ADHESION

(AVAS) Association Volontaire des Actionnaires Salariés et Anciens Salariés du Groupe Total

NOM :

Adresse Professionnelle : Société

Adresse Domicile :

Et je vous adresse, ci-joint, un chèque à l'ordre d'AVAS : Date

Cotisation de base : 20 Euros

Cotisation de soutien : 40 Euros

A renvoyer à : AVAS, Immeuble Le Linéa, Bureau 323, la Défense 9, 1 rue du Général Leclerc, 92047 Paris la Défense, France

Tél : 00.33.1 41 35 92 21 / 01 41 35 92 75 – Fax : 00.33.1 41 35 35 04 – e-mail : avas@total.com

PRENOM :

Téléphone :
e-mail :

Télécopie :

signature

Merci à chacun d'avoir réglé la cotisation.

Nous vous devons en échange des bonnes informations, afin de maintenir le lien de la petite famille que constitue l'Avas.